FICHE PROGRAMME

ATPA

Agent de transformation de produits avicoles

Certificat Professionnel de Spécialisation (CPS) — CRMA

Domaine : Aviculture · Formation professionnelle et technique

NIVEAU D'ACCÈS	DURÉE DE FORMATION	QUALIFICATION
CM2	**6 mois**	**Certificat Professionnel de Spécialisation (CPS)**

BRÈVE DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'Agent de transformation de produits avicoles (ATPA) applique les techniques de sélection, de transformation, de conditionnement et de conservation de la volaille sur pieds et des œufs de consommation. Il abat les volailles, découpe les carcasses si nécessaire, stocke les produits finis et peut assurer leur livraison. Il transforme aussi les œufs de consommation en ovoproduits.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Former des ouvriers de la technologie alimentaire avicole, capables de transformer les volailles sur pieds et de fabriquer des ovoproduits, dans le respect des règles de biosécurité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Travaux pratiques en abattoir et en atelier de transformation
- Études de cas
- Stages en entreprise avicole

ADMISSION

Ouvert aux candidats ayant le niveau **CM2**. Modalités de sélection : [à compléter par le CRMA].

PRINCIPALES THÉMATIQUES

- Maintenir une forme physique par le biais du travail
- Communiquer en milieu avicole
- Effectuer les calculs professionnels relatifs au métier
- Connaître les règles de biosécurité (hygiène, santé, sécurité, environnement)
- Transformer les volailles sur pieds
- Fabriquer les ovoproduits

PROGRAMME — DOMAINES DE FORMATION

Domaine de formation	Compétence visée
Condition physique	Maintenir une forme physique par le biais du travail
Communication	Communiquer en milieu avicole
Calculs professionnels	Effectuer les calculs professionnels relatifs au métier
Biosécurité	Connaître les règles de biosécurité (hygiène, santé, sécurité, environnement)
Transformation de volailles	Transformer les volailles sur pieds
Ovoproduits	Fabriquer les ovoproduits

Le détail par module (théorie, pratique, volume horaire) peut être ajouté sur le modèle de la brochure du BT.

DÉBOUCHÉS

- Emploi en abattoir de volailles, charcuterie ou unité de production d'ovoproduits, ou installation à son propre compte
- L'essor de la production de poulets de chair et la perspective de fabrication d'ovoproduits au Sénégal et dans la sous-région offrent de belles opportunités d'emploi
- Évolution possible vers : technicien de conduite d'élevage, technicien de production de poules pondeuses, producteur ou sélectionneur ; création de sa propre entreprise

LIEUX D'EXERCICE

Un abattoir de volailles, une charcuterie ou une entreprise de transformation d'œufs de consommation en ovoproduits.

RESPONSABILITÉS

• Réaliser toutes les tâches et sous-tâches de sélection, de transformation, de conditionnement, de conservation et de distribution des carcasses, morceaux de volailles et ovoproduits
• Être supervisé et encadré par un chef d'équipe

CONDITIONS D'EXERCICE

• Exercice en abattoir de volailles, charcuterie ou unité de production d'ovoproduits, en entreprise avicole (formes juridiques variées) ou à son propre compte
• Disponibilité et travail discontinu, en moyenne 8 heures par jour
• Équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires

RÉMUNÉRATION

En entreprise formelle : salaire fixé par la convention collective, avec protection sociale. À son compte : chiffre d'affaires variable selon la taille de l'entreprise.

COÛT DE LA FORMATION

Frais d'inscription : 50 000 F CFA

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre de Référence aux Métiers de l'Aviculture (CRMA)
Pôle formation professionnelle de Diamniadio, Sénégal
Tél : (+221) 33 910 70 49
E-mail : centre.aviculture@formation.gouv.sn